



Un patrimoine pour l'avenir, une science pour le patrimoine

Heritage for the Future, Science for Heritage

**Une aventure européenne
de la recherche et de l'innovation**

A European Adventure for Research and Innovation

Colloque / Symposium

15 - 16 Mars 2022 / March 15 - 16, 2022

Louvre / Bibliothèque nationale de France / PARIS

Un événement organisé dans le cadre
de la présidence française du Conseil de l'Union européenne*



**Ce colloque n'a pas été organisé par le Gouvernement français.
Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.**

**Cet événement fut financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées dans le cadre du colloque
et dans les actes ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne et de la Commission européenne.
L'Union européenne et la Commission européenne ne peuvent en être tenues responsables.**

**This symposium was not organised by the French Government.
It is however authorised by the French Government to use the emblem of the French Presidency
of the Council of the European Union.**

**This event was funded by the European Union. Views and opinions expressed in the framework of this event and in the
following proceedings do not necessarily reflect those of the European Union and the European Commission.
The European Union nor the European Commission can be held responsible for them.**

Publié par / Published by:

Fondation des sciences du patrimoine – Foundation for Heritage Science



Avec le soutien financier de / With financial support from:



Co-funded by
the European Union



Septembre - September 2022

Fondation des sciences du patrimoine
33, boulevard du Port
95 011 Cergy-Pontoise Cedex

www.sciences-patrimoine.com



Publié sous licence Creative Commons / Published under a Creative Commons license:

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)
/ Attribution – Non Commercial – No derivatives

Pour consulter l'intégralité de la licence, rendez-vous sur / For a complete view of the license, go to:
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citation suggérée / Suggested citation:

Fondation des sciences du patrimoine, *Un patrimoine pour l'avenir, une science pour le patrimoine*, Actes du colloque, 15 et 16 mars 2022

Foundation for Heritage Science, *Heritage for the Future, Science for Heritage*, Symposium proceedings, 15 and 16 March 2022

AVANT-PROPOS / FOREWORD

Cette publication est la somme d'articles rédigés par les intervenants du colloque européen « Un patrimoine pour l'avenir, une science pour le patrimoine », organisé dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne les 15 et 16 mars 2022 à Paris.

Les différentes contributions se veulent le reflet des présentations qui ont été données dans le cadre des sessions plénières et des tables rondes durant deux jours. Elles présentent les travaux menés par des doctorants et des chercheurs, mais aussi les initiatives portées par différents acteurs qui contribuent à la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel.

Ces actes comprennent également une série d'articles, plus courts, publiés sur le site internet du colloque afin d'explorer les quatre grands thèmes proposés. Ces articles, présentés dans une section distincte, n'ont cependant pas fait l'objet de présentations lors de l'événement.

Les articles sont proposés en français ou en anglais, et reflètent la diversité des sujets qui animent aujourd'hui le domaine des sciences du patrimoine en France et en Europe. L'ensemble des présentations du colloque est également disponible sur la chaîne [YouTube du Heritage Research Hub](#).

Cet événement a été financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées dans le cadre du colloque et dans les actes ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne et de la Commission européenne. L'Union européenne et la Commission européenne ne peuvent en être tenues responsables. Par ailleurs, s'il n'a pas été organisé par le Gouvernement français, il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

This publication is the sum of articles written by the speakers of the European symposium 'Heritage for the Future, Science for Heritage', organised in the framework of the French Presidency of the Council of the European Union on 15 and 16 March 2022 in Paris.

The various contributions reflect the presentations that were given during the plenary sessions and round tables over two days. They present the work carried out by PhD students and researchers but also the initiatives undertaken by various actors who contribute to the preservation, valorisation, and transmission of cultural heritage.

and make data more readily available for research or educational purposes, accessible to as many people as possible.

¹: Host institutions are the Archaeological Society at Athens and the French School at Athens (EFA). Works are further supported on a regular basis by the French Ministry of Foreign Affairs and the American non-profit foundation *Institute for Aegean Prehistory*, whereas they have received additional funding from several national, European and USA schemes (Agence National de la Recherche, European Research Council, National Geographic Society) as part of larger programs. Members of the successive teams come from Greek, French and other European universities and research centres. The authors are two of the four co-directors of the current research program.

²: www.dikili-tash.fr and www.dikili-tash.gr: website in three languages (French, Greek, English). Complete up-to-date bibliography is provided there. A short presentation of the site can also be found in the website of the French Ministry of Culture, collection Archéomonde: <https://archeologie.culture.fr/fr/a-propos/dikili-tash>

³: <https://whc.unesco.org/fr/list/1517/>

⁴: Treuil R. (éd.), *Dikili Tash, village préhistorique de Macédoine orientale, I. Fouilles de Jean Deshayes (1961-1975)*, vol. 1, BCH Suppl. XXIV, Athènes: EFA, 1992, p. 8-9; and <http://www.dikili-tash.fr/content/presentation/presentation.htm>

⁵: Dome designed by the architects' office of M. George Stanishev (Projects GS) based in Sofia.

Les prud'homies des pêcheurs de Méditerranée peuvent-elles incarner un modèle pour une économie d'avenir ?

Alain BLAYO

Association L'Encre de Mer, Sanary-sur-Mer, Var, France

Abstract

The prud'homies system of Mediterranean fishing constitutes an intangible cultural heritage. It implements an age-old form of magistracy, which shelters conflicts and regulates the fishing effort, and whose virtues are being rediscovered by modern economists. Heirs to an age-old political culture combining discipline, civic-mindedness and freedom, the prud'homies deserve our attention today in order to prepare the world of tomorrow¹.

Mots-clés: patrimoine culturel immatériel, citoyenneté, démocratie, communs

Keywords: intangible cultural heritage, citizenship, democracy, commons

Nous traitons ici d'institutions administratives et juridiques créées par les pêcheurs, pour les pêcheurs en Méditerranée, dès la fin du Moyen-Âge. Les sciences sociales nous permettent de penser que ce modèle ancien, appelé système prud'homal, est probablement un outil majeur pour réguler de façon équitable l'accès à une ressource commune et, par ailleurs, pour améliorer l'attractivité d'un métier.

La Méditerranée est une mer peu poissonneuse et fragile². Les produits de la mer constituent une ressource peu abondante mais variée, composée de nombreuses espèces, pour beaucoup territoriales, sur des surfaces de plateau continental très variables. Une pêche traditionnelle sélective y est pratiquée, recourant à de nombreux métiers, des engins de pêche différenciés adaptés à la capture de chaque espèce : filets à daurades ou à sardines, pots à poulpes, paniers à homards, gireliers, tout un arsenal dont la conception et la pratique constituent un capital de connaissances transmises de génération en génération³.

Ce savoir partagé est à considérer dans sa dimension temporelle, parce qu'il est le fruit d'observations étalées sur de très longues périodes qui permettent de comprendre les cycles de reproduction et d'interdépendances entre espèces. Cette science du concret offrant des lignes de conduite raisonnables pour le respect du renouvellement de la ressource n'est pas écrite mais transmise dans la pratique du métier. Elle constitue un premier élément, avec une gouvernance directe et une souveraineté démocratique⁴, le bien commun de la prud'homie.

Les conflits d'usage sont fréquents sur de petits espaces, entre les pêcheurs eux-mêmes, qui se disputent « les bons coins », les postes proches de leur port d'attache. L'effort de pêche même est mis en question : pour vivre une saison de la pêche, il faut être le meilleur. Mais pour espérer un revenu annuel pour tous, il faut laisser au poisson le temps de se reproduire, et ne pas accaparer toute sa nourriture.

Il existe aussi une réelle concurrence entre pêcheurs et braconniers. Un braconnier pratique une pêche hors des règles locales, faisant passer son intérêt personnel avant tout. Selon l'esprit actuel de régulation, un navire de pêche industrielle peut être en situation de braconnage lorsqu'il abuse de sa puissance technologique au détriment du respect du renouvellement de la ressource.

Dès le XIV^{ème} siècle, les prud'homies imposaient des règlements locaux dont la rédaction et la mise en pratique constituent encore aujourd'hui le deuxième élément de leurs biens communs : une gouvernance directe attentive au bien-être de la communauté et de la ressource, à l'origine immatérielle, puis écrite et mémorisée sur des registres. Une prud'homie est une petite république⁵. Cette institution est le troisième élément de ce qui s'appelle désormais un commun.



Figure 1. La prud'homie de pêche de Martigues au début du XIX^e siècle (Bouches-du-Rhône).

Il y a trente-trois prud'homies sur le littoral français de Méditerranée, Corse comprise. Leurs limites sont fixées par décret : une ou deux communes à terre, et, vers le large, la limite des eaux territoriales. « Sont membres des communautés de prud'hommes

les patrons pêcheurs titulaires d'un rôle d'équipage qui ont exercé leur profession pendant un an dans la circonscription de la prud'homie à laquelle ils demandent à appartenir⁶. »

Dans les prud'homies règne « la logique de l'honneur qui permet de travailler ensemble, même si on est loin de s'entendre⁷ ».

Les membres cotisent à la prud'homie. Trois à sept prud'hommes sont élus tous les trois ans par leurs pairs « ...afin de prévenir, autant que possible, les rixes, dommages ou accidents... » entre patrons-pêcheurs en exercice. Ils prêtent serment devant l'Autorité maritime. Leur mandat est d'instaurer et de faire respecter le partage de l'accès à la ressource, l'arbitrage des affrontements et la gestion du commun. Ils portent une toge au barreau. Les jugements sont rapides, sans appel et exécutoires immédiatement⁸.

Ils gèrent aussi les biens de la communauté nécessaires à l'exercice de la profession : grues de levage, etc. « qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous⁹ ». Il y a un proverbe qui dit : « Pour être prud'homme, il faut avoir des écailles sur les mains ». Un prud'homme ne peut pas être seulement magistrat. Son écoute prend en compte des dimensions sociales, sociétales et environnementales, afin que « chacun puisse vivre de son métier... en suivant une logique de répartition¹ ».

En résumé, la mosaïque des prud'homies de pêche de Méditerranée montre un modèle :

- Qui agit dans le sens de sa survie et de la satisfaction de sa clientèle,
- Dont l'ensemble des règles de gouvernance vise à l'équité entre les membres ainsi qu'à la régulation des prélèvements sur la ressource,
- Où réciprocité et confiance dans la parole des autres conditionnent le

fonctionnement,

- Où le partage du savoir est un enrichissement de ce savoir.

On peut parler d'un modèle de bonnes pratiques pour l'auto-organisation d'un commun¹¹. Il est recensé comme élément du patrimoine culturel immatériel en France. Malgré ces principes partagés d'organisation, chaque prud'homie garde son identité, suivant les espèces pêchées présentes ou de passage sur le biotope, le nombre de métiers utilisés, les traditions locales (*bouillabaisse, trobadas...*) ou encore la pression des autres activités économiques qui sont pratiquées à côté de la pêche artisanale (tourisme, navigation, etc.) et enfin, la personnalité des membres de chaque communauté.



Figure 2. Le barreau de la prud'homie de Martigues. © A. Blayo

Il semble dès lors important de soutenir les actions de sauvegarde des pratiques des prud'homies, par exemple par l'organisation de co-formations professionnelles ouvertes d'échanges de savoirs assurées par des prud'hommes, ou la diffusion et

l'extension d'application du modèle auprès d'un large public (publications, jeux...) ainsi que l'inscription des pratiques des prud'homies de pêche comme patrimoine transférable à sauvegarder sur les listes de l'Unesco.

-
1. Pour une bibliographie plus complète, voir <https://culturemer.net/PR2020/prudhommes.php>
 2. Nous, femmes de pêcheurs en Méditerranée, Paris, Indigo, 1997.
 3. RAUCH, Delphine, Les prud'homies de pêche en Méditerranée française à l'époque contemporaine, Nice, Serre/ASPEAM, 2014.
 4. Relative, parce que toujours sous tutelle de l'administration de l'État.
 5. Voir l'article de Yannick BOSC (2018) in BUTI, Gilbert, Daniel, RAVEUX, Olivier, RIVOAL, Solène (dir.), Moissonner la mer, Économies, sociétés et pratiques halieutiques méditerranéennes, Paris/Aix-en-Provence, Karthala : Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 2018, ISBN : 9782811125141.
 6. Décret du 19 novembre 1859.
 7. D'IRIBARNE, Philippe, La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales, Paris, Seuil, 1989.
 8. FÉRAL, François, Un hiatus dans l'administration et la politique des pêches maritimes : les prud'homies de pêcheurs en Méditerranée, Persée, 1987.
 9. Code civil, art. 714.
 10. Voir l'article d'Élisabeth TEMPIER in CORNU, Marie, ORSI, Fabienne, ROCHFELD, Judith (dir.), Dictionnaire des biens communs, Paris, PUF, 2017.
 11. OSTORM, Elinor, Discours de Stockholm, C&F, 2009.